

En temps de guerre, la feuille d'érable est devenue l'emblème des hommes en uniforme, leur emblème officiel et leur emblème officiels. Les mots «feuille d'érable», en fait, sont synonymes de l'armée canadienne. Ces mots sont lourds de sens, comme l'insigne à feuille d'érable, pour tous les anciens combattants des deux guerres mondiales. Les insignes officiels des trois armes comprennent tous des feuilles d'érable depuis une certaine d'années. C'est la même chose dans le cas des insignes régimentaires. Parmi les 462 insignes de casquettes des unités canadiennes de la première grande guerre, 409 comportaient la feuille d'érable; parmi les 133 insignes portées pendant la seconde guerre mondiale, 83 comportaient des feuilles d'érable. C'est l'emblème officiel du Canada à l'OTAN et c'est le motif central de l'insigne des troupes canadiennes sous l'égide de l'ONU en Egypte, au Congo et à Chypre. Il figure sur les drapeaux régimentaires, les boutons de service militaire, les médailles et les décorations. Les navires de la marine royale canadienne l'ont utilisé, pendant la seconde guerre mondiale, à des fins d'identification en peignant une grosse feuille d'érable rouge à l'avant des navires.

Tout de suite après la seconde guerre mondiale, le journal des forces armées canadiennes, le *Maple Leaf*, a reproduit plusieurs lettres de soldats au sujet d'un drapeau canadien distinctif; on a même encouragé les militaires qui, à ce moment-là, attendaient la démobilisation, à exprimer leurs points de vue. La majorité était en faveur d'un drapeau comportant un dessin avec feuilles d'érable comme symbole d'unité, représentant le Canada lui-même, et sans qu'on y rappelle l'une ou l'autre des races qui ont fondé notre pays. La médaille du Canada, qui a été approuvée en 1943 mais qui n'a pas encore été frappée, porte trois feuilles d'érable réunies sur une même tige.

Une voix: Que lui est-il arrivé?

Le très hon. M. Pearson: Nous la ressusciterons peut-être un de ces jours.

Un exemplaire spéciale de la Déclaration des droits, imprimé pour fins de distribution dans les écoles, avec le nom du chef de l'opposition (M. Diefenbaker), porte trois feuilles d'érable réunies sur une tige; j'avoue toutefois que cet emblème aurait dû être plus en relief, à mon avis.

Le 20 décembre 1963, comme on peut le voir à la page 6589 du *hansard*, le chef de l'opposition, qui parlait alors de l'emblème de l'exposition universelle—les honorables députés se souviennent sans doute du débat qui s'était déroulé lorsque la Chambre s'opposait fortement au choix d'un emblème qui vient maintenant d'être désigné par les spécialistes nord-américains comme l'emblème du siècle—prononçait les paroles suivantes:

[Le très hon. M. Pearson.]

...J'aurais cru que l'occasion était bien choisie pour placer une feuille d'érable au centre de l'emblème afin d'en faire ressortir le caractère canadien.

Je suis porté à croire qu'il avait raison. Comme en fait foi le compte rendu à la page 6598:

...A mon sens la proposition de l'honorable député de Brandon-Souris est assez heureuse... Le député de Leeds a ensuite indiqué... qu'on aurait dit que le symbole officiel du Canada était trois feuilles d'érable.

Ce sont des recommandations fort impressionnantes en faveur du modèle à trois feuilles d'érable.

En fait, les trois feuilles d'érable rouges et réunies ont une importance historique et héraldique qui, à mon avis, les rend préférables à un drapeau à une seule feuille d'érable qui n'a pas la même signification et qui, en fait, ne possède aucun antécédent officiel, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'on doit l'écarter.

Les trois feuilles d'érable réunies ont d'abord fait leur apparition dans notre histoire héraldique en 1868 alors que la reine Victoria a donné à l'Ontario et au Québec des armoiries qui comportent une tige à trois feuilles d'érable. Le grand sceau du Canada comprend également trois feuilles d'érable.

M. Aiken: Ainsi que le pavillon rouge.

Le très hon. M. Pearson: C'est vrai, mais je crois que sur le pavillon rouge, les feuilles d'érable forment 1/42 du drapeau.

Puis, en 1921, ce qui est, à mes yeux, d'une portée très considérable et officielle, un décret du conseil a été adopté et une proclamation royale a été lancée pour approuver les armoiries du Canada comprenant, comme emblèmes typiquement canadiens, trois feuilles d'érable sur une seule tige et la devise *A mari usque ad mare* et pour désigner le blanc et le rouge comme couleurs officielles du Canada.

S'il est permis de paraphraser cette proclamation royale de 1921 qui établissait les armoiries du Canada, en simplifiant le langage héraldique, elle se résumait à ceci: «Le roi, à la demande du Canada, attribue au Canada les couleurs nationales blanc et rouge, et déclare que l'emblème national du Canada sera trois feuilles d'érable rouges réunies sur champ blanc. Ces emblèmes serviront à représenter le Canada dans toutes les occasions appropriées.»

Certes, monsieur l'Orateur, cela répond aux deux questions: «Quelles sont nos couleurs nationales?» et «Quel est notre emblème national?». Aux termes du décret du conseil du 26 avril 1922, ces armoiries canadiennes ont remplacé l'écusson utilisé antérieurement sur le pavillon rouge et, en 1957, sous le régime du très honorable leader de l'opposition, les armoiries du Canada comportant les